

Suresnes, le 9 mai 2025

RÉSULTATS ANNUELS 2024

- **Un actif technologique à valoriser ;**
- **Un point-mort financier fortement abaissé ;**
- **Un bilan largement apuré ;**
- **Une nouvelle ligne de financement signée ;**
- **Une gouvernance renouvelée.**

BOOSTHEAT (FR001400S22 / ALBOO) annonce ses résultats annuels 2024. Le rapport financier annuel 2024 est mis à la disposition du public et peut être consulté sur le site Internet de la Société.

Stéphane LEDERMANN, Directeur Général de BOOSTHEAT, ajoute : « Les résultats 2024 démontrent le travail considérable accompli jusqu'à la fin de l'année dernière pour permettre à BOOSTHEAT d'écrire un nouveau chapitre de son histoire. Depuis ma prise de fonction début 2025, je travaille sur les différentes pistes de valorisation de BOOSTHEAT, que ce soit au travers d'une transaction autour de son actif technologique ou de l'analyse d'opportunités de développer la société sur de nouveaux territoires de croissance rentable. Dans les deux cas, nous devons capitaliser sur l'ADN d'innovation de l'entreprise. Le grand ménage qui a été opéré au cours des derniers mois offre un cadre financier bien plus favorable. »

I UN ACTIF TECHNOLOGIQUE À VALORISER

Sur l'année 2024, la Société, complètement restructurée et en ordre de marche, a pu démontrer que le brevet concernant le compresseur hybride (thermique + volumétrique) tenait toutes ses promesses. En effet, les 3 modes de fonctionnements possibles (Pompe à Chaleur Stirling / micro-cogénération / Pompe à Chaleur Hybride) ont été testé dans le laboratoire de test remanié à cet effet.

Sur cette base, BOOSTHEAT a initié les démarches en vue de la valorisation de cet actif stratégique par des partenaires pouvant poursuivre le développement pour aboutir à un produit commercialisable.

I UN POINT-MORT FINANCIER FORTEMENT ABAISSÉ

Afin de disposer de la visibilité financière nécessaire à la mise en œuvre de cette stratégie valorisation de son actif, BOOSTHEAT a mis en œuvre un plan drastique de réduction des coûts. La consommation de trésorerie liée à l'exploitation et aux investissements est ainsi passée de 375 K€ par mois en moyenne en 2023 à 306 K€ par mois en moyenne en 2024. L'objectif pour 2025 est de tendre vers environ 55 K€ mensuel (hors variation du BFR).

D'un point de vue comptable, la perte nette enregistrée sur l'exercice ressort à -2,1 M€ contre -39,0 M€ en 2023.

I UN BILAN LARGEMENT APURÉ

Afin de ne plus supporter dans ses comptes le poids du passé, BOOSTHEAT a procédé à un important travail de nettoyage de son actif et de sécurisation de son passif.

Ainsi, à fin 2024, l'actif total ressort à 1,1 M€, principalement composé de créances fiscales. Le passif est composé de :

- -17,8 M€ de capitaux propres en grande partie compensés par 14,3 M€ d'autres fonds propres constitués principalement de dettes protocolées dans le cadre du plan de sauvegarde et n'ayant pas vocation à être remboursées en numéraire ;
- 4,2 M€ de dettes dont 1,2 d'obligations ayant vocation à être converties.

I UNE NOUVELLE LIGNE DE FINANCEMENT SIGNÉE

BOOSTHEAT a également signé un contrat de financement d'un montant nominal maximal de 5 M€ sur une période maximale de 36 mois, par émission d'OCEANE-BSA, afin de poursuivre les travaux de valorisation de ses actifs technologiques et préparer son nouveau cycle de développement. Une première levée de 250 K€ a été réalisée fin 2024 et 3 autres, pour un montant total de 450 K€, ont été réalisées depuis le début de l'année.

Pour son exercice 2025, la Société estime son besoin de financement à 2,27 M€ lui permettant de couvrir son budget de fonctionnement à 12 mois, l'apurement de ses différents passifs dans le cadre de la sauvegarde et des différents échéanciers négociés avec ses partis prenantes.

Outre le recours à son contrat de financement, la Société anticipe également sur son exercice 2025 le remboursement de créances de CIR au titre des exercices 2023 et 2025 pour un montant global de 0,5 M€ (dont 348 K€ reçu en janvier 2025).

Sur la base de ces hypothèses, la Société n'anticipe pas à ce jour d'incertitude sur sa continuité d'exploitation au titre de l'exercice 2025.

I UNE GOUVERNANCE RENOUVELÉE

Comme annoncé début 2025, le Conseil d'administration de BOOSTHEAT a confié à Stéphane LEDERMANN la mission de définir et de mettre en œuvre une feuille de route stratégique ambitieuse. Celle-ci consiste à chercher la meilleure voie de valorisation du brevet protégeant le compresseur thermique de BOOSTHEAT en privilégiant 3 voies stratégiques (les compresseurs de forte puissance, la méthanisation et les datacenters), tout en élaborant une nouvelle trajectoire pour l'entreprise. Cette dernière pourra inclure l'exploration de nouveaux territoires de croissance rentable, dans le respect des engagements de durabilité et d'innovation de BOOSTHEAT.

* * *

Retrouvez toute l'information de BOOSTHEAT sur

www.boostheat-group.com

À PROPOS DE BOOSTHEAT

Constituée en 2011, BOOSTHEAT est un acteur de la filière de l'efficacité énergétique. La Société a pour mission d'accélérer la transition écologique grâce à l'intégration de sa technologie dans des applications fortement consommatrices d'énergie. BOOSTHEAT a conçu et développé un compresseur thermique breveté permettant d'optimiser significativement la consommation d'énergie pour tendre vers une utilisation raisonnable et pertinente des ressources.

BOOSTHEAT est cotée sur Euronext Growth à Paris (ISIN : FR001400OS22).

I CONTACTS

ACTUS finance & communication – Jérôme FABREGUETTES LEIB

Relations Investisseurs

Tél. : 01 53 67 36 78 / boostheat@actus.fr

ACTUS finance & communication – Anne-Charlotte DUDICOURT

Relations Presse

Tél. : 06 24 03 26 52 / acdudicourt@actus.fr

Avertissement :

La société BOOSTHEAT a mis en place un financement sous forme d'OCEANE-BSA avec la société Impact Tech Turnaround Opportunities (ITTO), qui, après avoir reçu les actions issues du remboursement ou de l'exercice de ces instruments, n'a pas vocation à rester actionnaire de la Société.

Les actions, résultant du remboursement ou de l'exercice des titres susvisés, seront, en général, cédées dans le marché à très brefs délais, ce qui peut créer une forte pression baissière sur le cours de l'action.

Les actionnaires peuvent subir une perte de leur capital investi en raison d'une diminution significative de la valeur de l'action de la Société, ainsi qu'une forte dilution en raison du grand nombre de titres émis au profit de la société Impact Tech Turnaround Opportunities (ITTO).

Les investisseurs sont invités à être très vigilants avant de prendre la décision d'investir dans les titres de la Société admise à la négociation qui réalise de telles opérations de financement dilutives particulièrement lorsqu'elles sont réalisées de façon successive. La société rappelle que la présente opération de financement dilutif n'est pas la première qu'elle a mise en place.